

INSCRIPTION AU LYCÉE STELLA RENTRÉE 2024-2025

INSCRIPTION EN : 1^{ère} TECHNOLOGIQUE
1^{ère} PROFESSIONNELLE

En application des directives académiques, les inscriptions au lycée STELLA seront dématérialisées et se feront exclusivement en ligne.

du mercredi 26 juin au lundi 01 juillet inclus

- Pour ce faire, connectez-vous à votre compte EDUCONNECT.
- Pour les familles n'ayant pas de moyens informatiques et éprouvant des difficultés, des aides informatiques seront proposées au lycée à partir du 27 Juin.

Toutes les pièces à fournir doivent être téléversées lors de l'inscription en ligne :

- 2 photocopies du livret de famille **complet** (si changement pour les élèves déjà à Stella).
- 1 photocopie du jugement indiquant la résidence habituelle de l'élève pour les parents séparés ou divorcés.
- 1 photocopie de la carte d'identité et de l'attestation de recensement (ou journée défense-citoyenneté)
- 2 RIB du responsable financier de l'élève pour le versement des bourses et la rémunération des stages.
- 1 photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé de l'élève.
- 1 photo d'identité.
- apporter le carnet de santé pour consultation sur place par l'infirmière.

Les pièces suivantes seront à compléter et/ou à apporter :

- fiche d'inscription à la demi-pension.
- fiche d'évacuation cyclonique.
- fiche d'inscription à la maison des lycéens (MDL) et le règlement par chèque ou en espèces.
- fiche d'information.
- fiche d'inscription à l'internat (uniquement pour les élèves d'AERO).
- autorisation parentale si rémunération des stages sur le compte bancaire de l'élève et un RIB au nom de l'élève.
- demande d'autorisation de stationnement.
- fiche infirmerie.

CAMPAGNE DE BOURSE 2024-2025 : pour l'étude automatique du droit à une bourse, merci de bien vouloir cocher la case « consentement à l'étude automatique du droit à la bourse » directement accessible sur votre compte EDUCONNECT. Cette démarche simplifiée permet à l'ensemble des familles éligibles aux bourses nationales d'en bénéficier moyennant un minimum de démarches et assurer une automatisation aussi large que possible de traitement des dossiers en faisant le lien avec la base de données des impôts, ce qui vous dispensera de remplir une demande de bourse papier.

L'inscription définitive est validée par le lycée quand l'ensemble des pièces est fourni.

Toutes les informations (transport, restauration, bourse, internat *uniquement pour élèves d'Aero*, liste des fournitures et effets scolaires pour certaines classes) sont consultables sur le site du lycée (**rubrique inscription**). Les parents des élèves qui ont un PAI ou un PPS doivent prendre contact avec l'infirmière de l'établissement au 02.62.34.60.56